

# Actualités

Mairie de Saint-Benoît  
11, rue Paul Gauvin – BP 11  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. 05 49 37 44 00  
Fax : 05 49 37 44 01

## Saint-Benoît



*une ville-jardin extraordinaire!*

Saint-Benoît, le 28 juin 2021

## Prévention canicule et recensement des personnes isolées et fragiles

*Chère Madame, Cher Monsieur,*

*Dans le cadre du Plan national canicule de la période estivale 2021, la Ville de Saint-Benoît procède au repérage individuel des personnes fragilisées en situation d'isolement.*

*En cas de fortes chaleurs, je souhaite par ce courrier vous informer plus précisément sur cette opération qui permet une intervention rapide et ciblée auprès des personnes vulnérables.*

*À cet effet, le registre des personnes isolées et fragiles, tenu par la Mairie, concerne :*

- *Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;*
- *Les personnes âgées de plus de 60 ans résidant à leur domicile et reconnues inaptes au travail ;*
- *Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.*

*L'inscription à ce registre se fait par la personne elle-même ou un proche, à condition que la personne concernée en soit informée et ne s'y oppose pas. Cette démarche est volontaire et facultative. L'inscription se fait par email, courrier ou téléphone.*

*Pour signaler une personne susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Benoît qui tient un registre strictement confidentiel, permettant une veille sociale et médicale des personnes recensées.*

*Les personnes souhaitant être inscrites doivent prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Saint-Benoît :*

*Madame Michelle BOBIN - Téléphone : 06 42 40 06 30 - Mail : [m.bobin@saintbenoit86.fr](mailto:m.bobin@saintbenoit86.fr)*

*Lundi au jeudi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 16h30*

*Service d'Aide à domicile - Mairie de Saint-Benoît – 05 49 37 44 04*

*Les personnes inscrites recevront un accusé de réception de la demande. À tout moment, la personne peut demander l'annulation de son inscription. N'hésitez pas à aider et à vous faire aider !*

*Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de ma sincère considération.*

Bernard Peterlongo  
Maire de Saint-Benoît

